

vent à bon droit se flatter de la réalisation prochaine de leur plus chère espérance : celle de voir ce pays prendre rang parmi les plus beaux, les plus prospères et les plus éclairés de la terre.

M. CHARLES MARCIL (Bonaventure) : M. l'Orateur, j'appuie avec plaisir la proposition que vient de faire mon honorable collègue et ami, le député de Wellington-sud (M. Guthrie), dans le langage si éloquent que nous venons d'entendre. Je regrette qu'on n'ait pas choisi parmi la députation française quelqu'un qui, plus que moi, fût digne de remplir la tâche qui m'a été assignée. Je ne doute pas que le choix qui a été fait ait été dicté par l'amitié, et j'en remercie de tout cœur celui qui a bien voulu le faire. Si je n'avais consulté que mon propre désir et mes goûts, j'aurais décliné le grand honneur qui m'était offert. Mais je représente ici une population qui a droit d'exiger de moi certains sacrifices. C'est donc principalement par considération pour les électeurs de Bonaventure, auxquels je dois l'honneur de siéger dans cette Chambre, que j'ai cru devoir accepter. C'est au nom de ce comté qui m'a ouvert les portes de cette Chambre, au nom de cette vaillante population, que je parlerai. Je suis heureux, M. l'Orateur, de saisir cette occasion pour vous offrir mes plus vives félicitations au sujet de la haute position que vous occupez comme président de cette Chambre, et pour l'insigne honneur qui vous a été conféré lorsqu'on vous a choisi pour présider nos délibérations. Cet honneur, que vous méritiez du reste, à tous les points de vue, rejaillit sur le comté de Rouville, que vous représentez si dignement, sur la province de Québec et sur la jeunesse canadienne-française, qui s'honore de vous avoir dans ses rangs.

Je n'entreprendrai pas d'entrer dans les menus détails dont mon honorable ami (M. Guthrie) a parlé, ni aborderai-je toutes les questions qu'il a traitées d'une manière si habile. Je ne chercherai pas non plus à me servir d'un langage aussi châtié que le sien ; je me contenterai de jouer un rôle plus modeste en faisant simplement allusion à quelques-unes des grandes lignes du discours du Trône.

Nous nous réunissons dans des circonstances exceptionnelles. Nous sommes aux premiers jours d'un siècle nouveau, sous un règne nouveau, et nous commençons un nouveau parlement. Nous sommes au début du règne d'Edouard VII qui succède à la femme la plus illustre que le monde ait produite. Nous qui appartenons à la députation de la province de Québec, nous ne pouvons oublier l'illustre reine qui vient de descendre dans la tombe, car c'est sous son règne que l'Angleterre a donné plein effet au traité signé avec le sang des héros qui combattirent sur les plaines d'Abraham. Nous ne pouvons oublier que c'est sous son

M. MARCIL (Bonaventure).

règne que nous avons obtenu l'exercice complet de nos droits politiques. Nous sommes reconnaissants de voir l'un des nôtres occuper à Québec le poste jadis rempli par des gouverneurs français. Nous sommes reconnaissants de ce qu'il nous soit permis aujourd'hui de parler la langue de nos ancêtres dans cette enceinte, de ce que nous puissions administrer la justice dans ce pays sous l'égide de la Couronne d'Angleterre et dans la langue de la belle France. C'est avec orgueil que nous constatons que le banc occupé dans la vieille basilique par les gouverneurs français sous l'ancien régime, l'est aujourd'hui par un homme de notre race, de notre nationalité. Aussi, en retour de toutes ces grandes choses, les nôtres n'ont-ils pas manqué de manifester leur dévouement et leur fidélité envers Sa Majesté la reine Victoria, et lui ont-ils voué une éternelle reconnaissance pour le rang que le Canada occupe maintenant parmi les nations du monde.

Mon honorable ami (M. Guthrie) a fait allusion au deuxième paragraphe du discours du Trône, dans lequel il est fait mention du retour de nos soldats d'Afrique. Par une coïncidence assez singulière, M. l'Orateur, et qui mérite d'être signalée, une des dernières entrevues accordées par Sa Majesté la Reine, fut celle donnée à un groupe de nos compatriotes qui revenaient d'Afrique avec les lauriers de la victoire.

Cette question des contingents d'Afrique a été discutée longuement, et je la crois maintenant réglée. Mais je remercie le ciel que nous, Canadiens-français, ayons eu à Paardeberg et dans les engagements qui ont eu lieu ailleurs, des représentants de notre nationalité. Je suis fier qu'en cette circonstance, comme en plusieurs autres, du reste, nos compatriotes aient donné une nouvelle preuve de leur loyauté à la Couronne anglaise. Certaines personnes, qui ne connaissent pas la province de Québec, ignorant que la reconnaissance est une des qualités morales de notre race, sont encore à se demander si les Canadiens-français sont réellement loyaux à la Couronne britannique.

C'est une question qui ne se discute plus aujourd'hui. Les Canadiens-français sont aussi loyaux à la Couronne que l'étaient leurs pères en 1776 et en 1812, quand, dans un effort suprême, ils empêchaient le drapeau anglais de subir le sort du drapeau fleurdelisé et de repasser les mers. Nos compatriotes ont maintenu le drapeau anglais dans ce pays. Et nous, de la génération actuelle, nous voulons aussi l'y maintenir. Cependant, s'il m'était permis de faire une suggestion en passant, je demanderais de simplifier le drapeau de la Confédération, que nous avons aujourd'hui. Ce drapeau porte les armes des sept provinces. Il est très compliqué, très difficile à populariser. Je suggérerais de substituer à cet écusson compliqué, une simple feuille d'érable